

FONDATION
DE
FRANCE

Appel à projets

2010

Allez les filles !

**La pratique physique et sportive,
facteur de développement
pour les adolescentes
des territoires sensibles**

Date limite de réception des dossiers
• 12 avril 2010

Mécénat Santé

Contexte

Depuis 2005, la Fondation de France lance chaque année un appel à projets concernant l'insertion des jeunes filles des territoires sensibles ou isolés, dans leur environnement proche, par la pratique d'activités physiques et sportives. 150 projets qui avaient cet objectif ont déjà reçu son soutien.

Aujourd'hui, la moitié des adolescents ne pratique aucune activité sportive. Cela concerne les filles plus que les garçons, les jeunes ruraux plus que les jeunes urbains, les jeunes des filières professionnelles plus que ceux des établissements d'enseignement général. Les chiffres le confirment, moins de 10 % des filles des zones urbaines sensibles poussent les portes des salles de sport alors que l'activité physique ou sportive est un

déterminant majeur de leur état de santé. À une période où le corps est en plein développement, le sport est doublement bénéfique aux adolescentes, non seulement pour les « mettre en mouvement », les aider à prendre conscience et soin de leur corps, mais aussi pour développer leurs capacités à vivre avec les autres, même si diverses contraintes, sexistes notamment, entravent parfois cette dynamique.

Quels projets ?

La Fondation de France soutiendra des projets concernant les adolescentes de 12 à 25 ans de territoires urbains ou ruraux sensibles, réalisés en collaboration avec elles. Ces projets, s'appuyant sur la pratique

d'activités physiques et sportives, non pas compétitives mais de loisir, auront pour objectif **de mobiliser ces jeunes sur des enjeux de prévention et de santé, mais aussi de mixité, d'intégration et de civisme.**

Exemples d'initiatives soutenues

De 18h à 20h tous les jeudis, au gymnase Euronef de Mulhouse, 25 filles issues des quartiers dits « populaires » s'activent. Avec l'**association Elan sportif**, elles saisissent l'opportunité de se défouler et d'apprendre à canaliser leurs énergies, tout en découvrant et en pratiquant la boxe anglaise. Qui l'eût cru ? La première section féminine mulhousienne est née. Sous l'œil des instructeurs fédéraux de boxe, 17 nationalités se côtoient, se découvrent et s'affrontent. Fougue, motivation, efforts, respect rythment les séances du vestiaire aux assauts. Ici, la boxe ouvre la voie à la médiation éducative, à l'insertion sociale et au challenge sportif.

Danser, partager, s'épanouir sont les valeurs de l'**association Just Kiff Dancing**. En 2009, des jeunes filles de « quartiers » ont organisé un événement à la fois sportif, culturel et social : un stage de danses urbaines sur l'agglomération Rouennaise avec des « grands » du métier. Une cinquantaine de jeunes de tous horizons y ont participé. Deux d'entre elles, particulièrement motivées, ont été récompensées lors du challenge « Allez les filles » et ont gagné un stage dans une école de danse renommée à Toulouse. En 2010, un nouveau défi : promouvoir le sport au féminin sur les plages de France. Une démarche citoyenne qui permet à ces jeunes femmes de trouver une place, d'être valorisées, en devenant plus autonome...

Qui peut répondre à cet appel à projets ?

Tout organisme à but non lucratif (association, centre social, club sportif, établissement scolaire, club de prévention, centre éducatif, collectivité locale...),

structurellement en lien avec les jeunes filles concernées par le projet et portant la demande en concertation avec elles.

Critères de sélection

La Fondation de France examinera les projets au regard des éléments suivants :

- les caractéristiques des publics (sexe et âge) et des territoires concernés ;
- l'opportunité de la demande par rapport aux constats et besoins identifiés ;
- l'implication des adolescentes dans la mise en œuvre et le suivi des activités ;
- la participation des interlocuteurs de proximité (famille, entourage scolaire ou professionnel...);
- la mobilisation de partenaires techniques et financiers.

Ne seront pas recevables les demandes concernant :

- le fonctionnement régulier des structures ;
- les projets strictement événementiels, non inscrits dans le temps ;
- la simple poursuite d'une activité sportive existante, sans plus-value réelle sur le développement personnel et l'insertion des jeunes filles ;
- les formations diplômantes.

Aides méthodologiques complémentaires

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder des aides complémentaires au financement des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « Allez les filles ! », dans deux domaines privilégiés :



Démarche participative

L'aide complémentaire est destinée à financer un accompagnement méthodologique, à la mise en œuvre de la démarche participative, des porteurs de projets qui veulent co-produire des actions avec les publics bénéficiaires. Elle pourra concerner l'intervention d'un consultant extérieur, la formation à la conduite de projets regroupant adultes et adolescentes, ou les frais liés à l'échange d'expérience avec un autre collectif.



Agir pour l'environnement

Principalement dédiée aux structures peu ou pas encore investies dans les enjeux environnementaux, l'aide complémentaire est destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances. Elle pourra financer un accompagnement méthodologique externe, relative au diagnostic et/ou à la mise en œuvre adaptée du projet.

Des précisions sur ces aides complémentaires et leurs conditions d'attribution sont disponibles sur www.fondationdefrance.org /rubrique : *trouver un financement*

Comment répondre ?

L'appel à projets « Allez les filles ! » est national, géré par le siège de la Fondation de France et ses 7 délégations régionales. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site :

www.fondationdefrance.org (rubrique *trouver un financement*) ou peut être demandé par mail à allezlesfilles@fdf.org ou à l'adresse électronique indiquée pour chaque délégation.

Dûment rempli et accompagné des annexes demandées, les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le 12 avril 2010 aux délégations régionales concernées (cf. carte ci-dessous) ou au siège de la Fondation de France pour les projets des territoires non couverts par ces délégations.

Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique et courrier postal, accompagnés des annexes, en deux exemplaires. Seuls les dossiers complets et respectant cette procédure seront acceptés.

Examen et sélection des dossiers

Les dossiers reçus feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les dossiers présélectionnés seront présentés aux comités décisionnaires. Les décisions seront communiquées par voie postale à l'issue de la réunion de ces comités à l'été 2010.

France (hors délégations)

Programme Allez les filles !
40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 44
E-mail : allezlesfilles@fdf.org

Bretagne

8 rue du Pré Botté
35000 Rennes
E-mail : bretagne@fdf.org

Pays de Loire

5 rue Columelle
44000 Nantes
E-mail : loire@fdf.org

Aquitaine

16 rue Montesquieu
33000 Bordeaux
E-mail : aquitaine@fdf.org

Nord Pas-de-Calais Picardie

Hôtel d'Entreprises Jean Renoir
23 bd Constantin Descat - BP327
59336 Tourcoing Cedex
E-mail : nord@fdf.org

Lorraine-Alsace

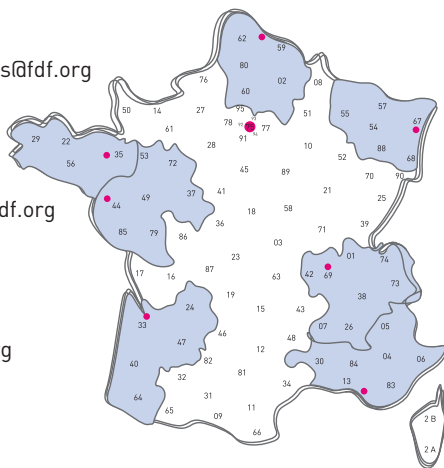
10 rue Ste-Marguerite
67000 Strasbourg
E-mail : lorraine@fdf.org

Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec
69001 Lyon
E-mail : rhone@fdf.org

Provence-Côte d'Azur

42 rue Montgrand
13006 Marseille
E-mail : provence@fdf.org



Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.



40 avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01
www.fondationdefrance.org